

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU BAS-RHIN
COMMUNE DE SAALES

**Nombre de membres
en exercice:** 15

PROCES-VERBAL
Séance du 28 avril 2015

Présents : 10

L'an deux mille quinze et le vingt huit avril l'assemblée convoquée le 17 avril 2015, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean VOGEL (Maire) en séance ordinaire.

Votants: 13

Sont présents: Claude BRIGNON, Jean-Pol HUMBERT, Brigitte HUNG, Pierre-Marc HUNG, Marc MAIRE, Romain MANGENET, Jean-Claude PHILIPPE, Dalila TRUTTMANN, Jean-Luc VIGNERON, Jean VOGEL

Représentés: Katia BIACCHI par Claude BRIGNON, Sandra FORNACIARI par Jean-Luc VIGNERON, Colette GLEITZ par Brigitte HUNG

Excusé(s):

Absent(s): Dominique LIEBMANN et Vincent FROEHLICHER

Secrétaire de séance: Brigitte HUNG

Le Maire propose au Conseil une modification d'ordre du jour avant la lecture de ce dernier concernant :

- 029 : OBJET : Ecole incendie : Choix de l'expert

Le Conseil, à l'unanimité, accepte la modification de l'ordre du jour.

Le P.V. de la précédente séance, soumis au vote, est adopté à l'unanimité.

2015 - 026 : OBJET : Autoriser M. le Maire à signer le bail emphytéotique pour le projet éolien du Bois de Belfays sur la parcelle cadastrée section 19 n°1 sur Saales au profit des sociétés Parc Eolien du Bois de Belfays et Parc Eolien du Bois de Belfays 2 dont le projet est joint à la convocation et a été présenté lors du conseil municipal du 26 mars 2015

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le projet de Bail emphytéotique au profit de la SOCIETE PARC EOLIEN DU BOIS DE BELFAYS et de la SOCIETE PARC EOLIEN DU BOIS DE BELFAYS 2 suite à la substitution de la promesse de bail par la société EDF EN France.

Le Conseil Municipal prend connaissance de la levée d'option et de la substitution de la promesse de bail emphytéotique reçue en recommandé avec accusé de réception le 21 Mars 2015, et du projet de bail emphytéotique,

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire, et, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer avec la SOCIETE PARC EOLIEN DU BOIS DE BELFAYS et de la SOCIETE PARC EOLIEN DU BOIS DE BELFAYS 2, le bail emphytéotique, en l'Etude de Maître LANCON Notaire à Saint-Dié-des-Vosges, sur la base du projet de bail validé ce jour, pour les parcelles cadastrées section 19 n°1.

2015 - 027 - OBJET : Commission communale des Impôts directs : Liste proposée

COMMISSAIRES TITULAIRES

BRIGNON Claude
GASS André
BIACCHI Katia
RIEHL Laurent
BERARD Jean-Marie
HUNG Brigitte

COMMISSAIRES SUPPLEANTS

SIMONIN Pierre
WIRTH Roland
BOULANGER Jean-Paul
VOGEL Paul
FORNACIARI Sandra
FROEHLICHER Vincent

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VALIDE** la liste proposée.

2015 - 028 - OBJET : Budget Général : DM n°01

DEPENSES				RECETTES			
Chap	Cpte	Libellé	D.M.	Chap	Cpte	Libellé	D.M.
20	2041582	Subv Bâtiments et installations	9 514,00	20	2041512	Subv Bâtiments et Installations	9 514,00
			9 514,00				9 514,00

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VALIDE** la liste proposée

2015 - 029 : OBJET : Ecole incendie : Choix de l'expert

Le Maire expose au Conseil que suite à l'incendie qui a touché l'école en novembre dernier, le cabinet d'expertises GALTIER a été désigné pour assister la commune.

Les travaux étant maintenant terminés, le montant de l'indemnité s'élève à **60 494.57 €**.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DESIGNE** le cabinet d'expertises GALTIER pour représenter la Commune
- **VALIDE** le montant de l'indemnité

Après ce dernier point le Maire lève la séance.